

Conseil communal de Lausanne

Initiative: Interpellation urgente

Titre : A l'instar du climat, la Ville de Lausanne a-t-elle aussi un plan pour ses commerçants ?

De nombreux chantiers sont en cours dans la Ville de Lausanne et ont un impact non négligeable sur les activités des Lausannois. On peut mentionner les travaux de la gare de Lausanne et du Grand Pont. Ces travaux ont un fort impact sur les activités du tissu économique lausannois qui tel un écosystème se voit menacé. Récemment, des commerçants du quartier sous-gare ont exprimé leur inquiétude. Pour cause du chantier de la gare, certains ont perdu plus de 50% de leur chiffre d'affaires. Un commerçant déclare « Ils ont tué notre rue. C'est mort. ». Rappelons que les travaux de la Gare viennent de commencer et devraient durer dix ans.

Selon les commerçants, les impacts nuisibles des travaux sur leurs activités proviennent de la fermeture partielle ou complète des rues, perte d'accessibilité, flux de passants en chute libre, difficulté à se garer, nuisances sonores ou sismiques.

Au vu du développement ci-dessus, les interpellateurs souhaitent poser les questions suivantes à la Municipalité.

1. Quelle est la liste des travaux majeurs qui auront lieu/commenceront à Lausanne d'ici 2025 ?
2. Pour chacun de ces travaux, quels sont les budgets et les sources de financement ?
3. Pour chacun de ces travaux :
 - a. quelles sont les mesures prévues par le Ville pour aider les commerçants ?
 - b. si aides pécuniaires/subventions, quels sont les budgets prévus ?
4. A moyen terme
 - a. Quel sera l'impact estimé par la Municipalité des travaux sur l'écosystème économique lausannois (e.g. nombre de faillites, disparition de certains types d'activité, nombre de place de travail, évolution de la masse fiscale, ...).
 - b. Quelles sont les mesures que la Ville a mises en place pour soutenir la relance économique de la Ville ?
5. Un impact important de la perte d'activité et, selon les commerçants, la difficulté à se parquer. La Municipalité confirme-t-elle cette affirmation ?
 - a. Si non, quels sont les arguments de sa réfutation ?

Lausanne, 8.2.2022

Fabrice Moscheni

Valentin Christe

Guy Gaudard

PATRIZIA MORI

Marie-Laurence

M. B.

M. B.